



Quotidien

N° 3545 - Jeudi 02 février 2023

200 F CFA

Marchés Publics

Sommaire

- * **Résultats de dépouillements :** **P. 3 à 10**
 - **Résultats provisoires des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées** **P. 3 à 9**
 - **Résultats provisoires des régions** **P. 10**

- * **Avis d'Appels d'offres des ministères et institutions :** **P. 11 à 13**
 - **Marchés de fournitures et services courants** **P. 11 à 13**

- * **Avis d'Appels d'offres des régions :** **P. 14 à 17**
 - **Marchés de fournitures et services courants** **P. 14 à 15**
 - **Marchés de prestations intellectuelles** **P. 16 à 17**

La célérité dans la transparence

Revue des Marchés Publics

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
E-mail : infos@dcmef.bf
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication

Le Ministre Délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication

Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction

Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

Conception graphique et mise en page

Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
BENAO/GANOUE Aïssata Marie Rachel
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
François d'Assise BALIMA
Zoenabo SAWADOGO
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PROSPECTIVE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE DES
MARCHÉS PUBLICS ET DES ENGAGEMENTS
FINANCIERS.

000328
N°2023-____/MEFP/SG/DG-CMEF

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 24 JAN 2023

COMMUNIQUE

En vue de permettre un meilleur accès à la revue des marchés publics dans le contexte difficile actuel, il est porté à la connaissance de l'ensemble des acteurs de la commande publique que depuis le 09 janvier 2023, le quotidien des marchés publics est en accès libre sur le site web du Ministère de l'Économie des Finances et de la Prospective et de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers aux adresses respectives suivantes : www.finances.gov.bf / www.dgcmef.gov.bf.

Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des Engagements Financier/



Alfred THIOMBIANO

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>

RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Manifestation d'intérêt N°2022-011/MESRI/SG/DMP du 04/10/2022 pour le recrutement de cabinet ou bureaux d'études pour le suivi-architectural des travaux de construction du bâtiment pédagogique R+3 avec édicule au profit de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou (EPO).
Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N°3480 du jeudi 03 novembre 2022; **Référence de la convocation de la CAM** : N° 2022-0501/MESRI/SG//DMP du 24/11/2022; **Nombre de plis reçu** : 07 ; **Date d'ouverture** : 10/11/2022 ; **Date de délibération** : 29/11/2022 ;
Financement : BUDGET DE L'ETAT, exercice 2023.

CABINET OU BUREAU D'ETUDES	Agrément technique	Inscription à l'Ordre des architectes du Burkina	Prestations similaires (les contrats et attestation de bonne fin d'exécution) au cours des cinq (05) dernières années.	Observations
Groupement HARMONY ET CARURE SARL	Fourni conforme	Fourni conforme	06	RAS Retenu pour la suite de la procédure
SATA AFRIQUE SARL	-	-	-	Exclu de la commande publique par décision de l'ARCOP (cf. Liste des entreprises exclues du 31/08/2022) Non Retenu
Groupement : CAURI et BEI International Sarl	-	-	-	En groupement avec un cabinet d'ingénierie Non Retenu
Groupement : ATELIERS 3 ARCHITECTES et BAT-INGENIERIE-EXPERTISE	Fourni conforme	-	-	Absence d'attestation d'inscription à l'Ordre des architectes du Burkina Non Retenu
Groupement : CADY SARL et CAFI-B SARL	-	-	-	En groupement avec un cabinet d'ingénierie Non Retenu
ARDY	Fourni conforme	-	-	Absence d'attestation d'inscription à l'Ordre des architectes du Burkina Non Retenu
Groupement : Agence AURE Internationale et Cabinet ARCHITECH	Fourni conforme	Fourni conforme	05	RAS Retenu pour la suite de la procédure

BUREAU NATIONAL DES SOLS

DEMANDE DE PRIX N°2023-001/MARAH/SG/BUNASOLS/DG/PRM DU 12/01/2023 POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES DE LABORATOIRE AU PROFIT DU BUNASOLS.

Publication de l'avis : Quotidien N°3533 du Mardi 17 Janvier 2023 - Financement : Budget BUNASOLS, exercice 2023

DATE D'OUVERTURE ET EXAMEN DES PLIS REÇUS : 27/01/2023

NOMBRE DE PLIS REÇUS : TROS (03) ; LOT UNIQUE

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU	MONTANT CORRIGE	OBSERVATIONS	Rang
SCIENCE MODERNE 24 SARL	8 827 200 HTVA	8 827 200 HTVA	Conforme	1er
APEWE SARL	17 327 127 TTC	17 327 127 TTC	Offre hors enveloppe budgétaire	Non classée--
MOUILLO CONSEILS SARL	6 835 500 HTVA	6 835 500 HTVA	Conforme	Offre anormalement basse
Attributaire	SCIENCE MODERNE 24 SARL pour un montant de huit millions huit cent vingt-sept mille deux cents (8 827 200) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.			

Résultats provisoires

OFFICE NATIONAL DE LA SECURITE ROUTIERE

DEMANDE DE PRIX N°2023-01 /MTMUSR/SG/ONASER/PRM du 04 Janvier 2023 pour la prestation du service d'entretien et de nettoyage des locaux de l'ONASER - Financement : Budget ONASER, Gestion 2023.

REFERENCE DE LA PUBLICATION : Revue des marchés publics N° 3527 du lundi 09 Janvier 2023

REFERENCE DE LA CONVOCATION DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES :

N°2023-01/MTMUSR/SG/ONASER/PRM du 11 /01/ 2023 - Date d'ouverture : 17/01/2023 - Nombre de plis reçus : 37

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot unique : Entretien et nettoyage des locaux de l'ONASER					
01	Jemif Tendance	Min : 8 438 784 Max : 20 328 048			Non conforme : le cadre du bordereau des prix unitaires est différent de celui proposé dans la DDPX. Les quantités (minimales et maximales) proposées par Jemif sont différentes de celles demandées dans le dossier. Les quantités minimales et maximales n'apparaissent pas dans son devis.
02	DIPREGES	Min : 8 177 150 Max : 16 350 300			Conforme mais offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum qui est de 19 860 365
03	Hany'S Services		Min : 9 716 356 Max : 19 453 480		Conforme mais offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum qui est de 19 860 365
04	Bapougouni Prestations & Services-BTP	Min : 8 300 000 Max : 16 590 080		Min : 2 403 200 Max : 4 796 480	Non conforme : montant en lettres différent du montant en chiffres à l'item 1 entraînant une variation de -70% après correction.
05	Infini Burkina	Min : 8 506 250 Max : 16 513 850			Conforme mais offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum qui est de 19 860 365
06	NongTaaba Service	Min : 8 974 000 Max : 17 344 000			Conforme
07	Wendéyidé Group Sarl	Min : 8 063 100 Max : 16 022 500			Conforme mais offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum qui est de 19 860 365
08	Africa trade Sarl	Min : 7 988 000 Max : 15 847 000			Non Conforme - Diplômes des 2 conducteurs expirés - Non concordance de nom entre le diplôme et CV d'un contrôleur (Kaboré / Kabre) - liste de matériels non légalisée ni signé par un notaire.
09	Entreprise Housoutigouta	Min : 8 316 159 Max : 9 813 068	Min : 16 627 119 Max : 19 620 000		Conforme mais offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum qui est de 19 860 365
10	T.A.Services Sarl	Min : 8 540 200 Max : 17 050 400			Conforme
11	Ganda	Min : 9 586 500 Max : 17 168 500			Conforme
12	Tecnology Gestion Froid Energie	Min : 10 738 095 Max : 21 475 595			Non conforme : Hors enveloppe
13	Shalom Multi-Services du Faso	Min : 8 307 944 Max : 16 605 000			Non conforme : La lettre de soumission porte les références du AAO N2023-02/MSHP/SG/ENSP/DG/DMP au lieu de N2023-01/MTMUSR/SG/ONASER/PRM.
14	Bon Berger- Sarl	Min : 8 123 000 Max : 16 234 100			Conforme mais offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum qui est de 19 860 365
15	Entreprise Kounware Sarl	Min : 8 254 400 Max : 16 478 800			Non Conforme Marque de produits non précisés aux items 1 à 5
16	Nitram		Min : 10 518 520 Max : 20 673 600		Conforme :
17	B.C.S Sarl	Min : 9 295 000 Max : 10 968 100	Min : 18 539 000 Max : 21 876 020		Conforme :
18	New Hope-Sarl	Min : 8 659 000 Max : 16 715 000			
19	SOTAP Sarl	Min : 8 155 300 Max : 16 244 100			Conforme mais offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum qui est de 19 860 365
20	2SM	Min : 9 031 920 Max : 17 819 040			Conforme
21	ETIFA	Min : 8 505 350 Max : 17 000 698			Non conforme : l'objet de la DDPX sur la lettre de soumission est celui de la DG TCP et non de l'ONASER.
22	Agronomie-Bio	Min : 8 312 490 Max : 16 584 880			Conforme mais offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum qui est de 19 860 365

Résultats provisoires

23	EKA Service Sarl	Min : 8 251 090 Max : 16 478 180				Non conforme : lettre de soumission adressée à la poste du Burkina Faso au lieu de l'ONASER.
24	Green Service Plus		Min : 7 212 962 Max : 19 715 393		Min : 9 889 202 Max :	Non Conforme : Erreur de sommation du montant minimum entraînant une variation de 37 %.
25	JM Services	Min : 10 715 400 Max : 21 186 000				Non Conforme Aucune proposition de produits ni de marque de produit pour les produits demandés
26	Yikoré International	Min : 10 694 200 Max : 21 185 400				Conforme
27	Etoile Multi Service	Min : 10 719 000 Max : 21 185 200				Conforme
28	Yidouï Service		Min : 12 680 044 Max : 24 996 648			Conforme
29	Général de Prestation de Services		Min : 12 616 560 Max : 24 994 052			Non conforme : lettre de soumission adressée à l'Université de Fada au lieu de l'ONASER
30	Agence de Nettoyage Paling-Wendé	Min : 10 512 500 Max : 21 000 500				Conforme
31	Société Kindéwendé Sarl	Min : 10 476 960 Max : 20 947 920				Conforme
32	Commerce Général Nour	Min : 8 635 600 Max : 17 190 000				Conforme
33	Bénéwendé Teelgo	Min : 8 232 900 Max : 16 402 000	Min Max	Min : 8 242 900 Max :		Conforme mais offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum qui est de 19 860 365
34	Chic Decor		Min : 20 747 195 Max : 24 481 690			Non Conforme : non-conformité à l'item 06 sur le forfait dans le bordereau des prix unitaires au devis estimatif. Le prix forfaitaire est un prix fixe, Chic Decor en ait proposé deux (02) prix (100 F CFA au minimum et 20 500 000 F CFA au maximum) pour l'évacuation des ordures des bureaux. Pas des prix unitaires en chiffres et en lettres dans le bordereau des prix unitaires, ce qui n'a pas permis à la CAM de faire de corrections au devis quantitatif.
35	Coul Prescom	Min : 5 194 610 Max : 6 129 640	Min : 16 505 860 Max : 19 476 915			Conforme mais offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum qui est de 19 860 365
36	Entreprise Multi-Presta		Min : 10 663 424 Max : 19 876 628	Min : 9 955 424 Max :		Conforme
37	Pres-Net-Service-Plus		Min : 9 674 278 Max : 19 348 439			Conforme mais offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum qui est de 19 860 365

ATTRIBUTAIRE T.A. Services Sarl pour un montant minimum de dix millions soixante-dix-sept mille quatre cent trente-six (10 077 436) francs CFA TTC et un montant maximum de vingt millions cent dix-neuf mille quatre cent soixante-douze (20 119 472) francs CFATTC. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2023 et un mois par commande

DEMANDE DE PRIX N°2023-02 /MTMUSR/SG/ONASER/PRM du 05 janvier 2023 pour la prestation de service de gardiennage des postes de l'ONASER. Financement : Budget ONASER, Gestion 2023 ;
 REFERENCE DE LA PUBLICATION : Revue des marchés publics N° 3531 du vendredi 13 janvier 2023
 REFERENCE DE LA CONVOCATION DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES : N°2023-02/MTMUSR/SG/ONASER/PRM du 19 /01/ 2023 - Date d'ouverture : 24 01/2023 Nombre de plis reçus : 04

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot unique : Gardiennage des postes de l'ONASER					
GENERAL DE PRESTATION SERVIC	Min Maxi	Min :8 109 205 Max :16 218 411		Min :8 109 205 Max :16 218 411	Conforme mais offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum qui est de 16 439 137
MAXIMUM PROTECTION	Min Max	Min 10 000 000 Max 20 000 000	Min Max	Min 10 000 000 Max 20 000 000	Conforme 2eme
BBC-SECURITY	Min : 7 980 000 Max :15 960 000	Min : 9 416 400 Max : 18 832 800	Min : 7 980 000 Max :15 960 000	Min : 9 416 400 Max : 18 832 800	Conforme 1er
YIDOUÏ SERVICE		Min : 9 000 096 Max : 18 000 192			Non conforme : absence de carte grise pour les deux (02) véhicules de liaison. Absence du permis de détention d'arme à feu. Le diplôme (CEPE) demandé pour les vigiles non fournis.

ATTRIBUTAIRE : BBC- SERVICE pour un montant minimum de neuf millions quatre cent seize mille quatre cents (9 416 400) francs CFA TTC et un montant maximum de dix-huit millions huit cent trente-deux mille huit cents (18 832 800) francs CFACFA TTC. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2023 et un mois par commande

Résultats provisoires

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

Appel d'Offres Ouvert Accéléré à commandes No : 2022 / 00046/ MENAPLN/SG/DMP du 16 décembre 2022 pour le gardiennage des bâtiments qui abritent les services du MENAPLN ; Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2023 ;
Publication : Revue des Marchés Publics N°3520 du 29/12/ 2022 ;
Nombre de concurrents : treize (13) ; Date de dépouillement 12/01/2023 ; date de délibération 20/01/2023 ;
Références convocations : ouverture : lettre N°2023-0001/MENAPLN/SG/DMP/sse-ppm du 05/01/2023 ;
délibération : lettre n° 2023-00006/MENAPLN/SG/DMP/sse-ppm du 18/01/2023

N°	Soumissionnaires	Montants lu en FCFA	Montants corrigés en FCFA TTC	Observations
Lot 1 : gardiennage des bâtiments du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales				
Intervalle des offres anormalement basses ou élevées <59 525 421 – 80 534 394 >				
1	GENERAL DE PRESTATIONS DE SERVICES	5 019 984 TTC mini 60 239 812 TTC maxi	5 019 984 TTC mini 60 239 812 TTC maxi	Conforme et qualifié 1 ^{er}
2	MAXIMUM PROTECTION	5 019 984 TTC mini 60 239 811 TTC maxi	5 019 984 TTC mini 60 239 811 TTC maxi	Conforme et qualifié 1 ^{er} ex
3	OMNI SERVICE LTD	4 264 000 HTVA mini 51 168 000 HTVA maxi	-	Lettre de soumission non conforme notamment son contenu au point K Non conforme
4	G S SECURITE	5 522 400 TTC mini 66 268 800 TTC maxi	5 522 400 TTC mini 66 268 800 TTC maxi	Conforme pour l'essentiel
5	BBC SECURITY	5 591 000 TTC mini 67 092 006 TTC maxi	-	Calendrier de réalisation non signé et non cacheté Non conforme
6	A.S.P.G	5 890 560 TTC mini 70 686 720 TTC maxi	5 890 560 TTC mini 70 686 720 TTC maxi	Conforme pour l'essentiel
7	WORLD SECURITY	5 522 400 TTC mini 66 268 800 TTC maxi	5 522 400 TTC mini 66 268 800 TTC maxi	Conforme pour l'essentiel
8	SAHARA SECURITY GROUP	5 491 720 TTC mini 65 900 640 TTC maxi	5 491 720 TTC mini 65 900 640 TTC maxi	Chiffre d'affaire non conforme : 82 101 091 fourni au lieu de 90 000 000 exigé par le DAO Conforme et non qualifié
9	BASE	5 522 400 TTC mini 66 268 800 TTC maxi	5 522 400 TTC mini 66 268 800 TTC maxi	Conforme pour l'essentiel
Attributaire :		<p>Lot 1 : GENERAL DE PRESTATIONS DE SERVICES pour un montant minimum de quatre millions neuf cent soixante-neuf mille sept cent quatre-vingt-quatre (4 969 784) Francs CFA TTC et un montant maximum de cinquante-neuf millions six cent trente-sept mille quatre cent quatorze (59 637 414) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente jours (30) par commande après un rabais de 1% sur le montant HTVA du minimum et du maximum suite à la correspondance n° 2023-018/MENAPLN/SG/DMP/SFPC et n° 2023-019 /MENAPLN /SG /DMP /SFPC demandant aux deux premier ex aequo d'accorder un rabais à l'effet de les départager. NB : MAXIMUM PROTECTION a fait une remise de 00%.</p>		
Lot 2 : Gardiennage du Cabinet du MENAPLN et des bâtiments du SP/PDEBS				
Intervalle des offres anormalement basses ou élevées <11 309 165 - 15 300 635>				
1	GENERAL DE PRESTATIONS DE SERVICES	979 394 TTC mini 11 752 729 TTC maxi	979 394 TTC mini 11 752 729 TTC maxi	Conforme pour l'essentiel
2	YIDOU SERVICE	1 000 640 TTC mini 12 007 680 TTC maxi	-	- Lettre de soumission non conforme notamment son contenu au point K ; - Délai de réalisation non fourni Non conforme
3	MAXIMUM PROTECTION	967 600 TTC mini 11 611 200 TTC maxi	967 600 TTC mini 11 611 200 TTC maxi	Conforme pour l'essentiel
4	OMNI SERVICE LTD	826 400 HTVA mini 9 916 800 HTVA maxi	-	Lettre de soumission non conforme notamment son contenu au point K Non conforme
5	SAAGA SECURITE SERVICES	800 000 HTVA mini 9 600 000 HTVA maxi	-	Lettre de soumission non conforme notamment son contenu au point K Non conforme
6	BBC SECURITY	1 003 696 TTC mini 12 044 354 TTC maxi	-	Calendrier de réalisation non signé et non cacheté Non conforme
7	A.S.P.G	949 900 TTC mini 11 398 800 TTC maxi	949 900 TTC mini 11 398 800 TTC maxi	Conforme et qualifié 1 ^{er}
8	WORLD SECURITY	814 200 TTC mini 9 770 400 TTC maxi	814 200 TTC mini 9 770 400 TTC maxi	Offre anormalement basse Non conforme
9	S.G.PR.S	966 538 TTC mini 11 598 456 TTC maxi	966 538 TTC mini 11 598 456 TTC maxi	Conforme et qualifié 3 ^{ème}
10	LAFORSEC SECURITY SARL	961 700 TTC mini 11 540 400 TTC maxi	961 700 TTC mini 11 540 400 TTC maxi	Conforme et qualifié 2 ^{ème}
11	SAHARA SECURITY GROUP	855 500 TTC mini 10 266 000 TTC maxi	855 500 TTC mini 10 266 000 TTC maxi	Offre anormalement basse Non conforme
12	BASE	989 002 TTC mini 11 760 022 TTC maxi	989 002 TTC mini 11 760 022 TTC maxi	Conforme pour l'essentiel
Attributaire :		<p>Lot 2 : A.S.P.G pour un montant minimum de neuf cent quarante-neuf mille neuf cent (949 900) Francs CFA TTC et un montant maximum de onze millions trois cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent (11 398 800) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente jours (30) par commande.</p>		

Résultats provisoires

AGENCE NATIONALE D'ENCADREMENT DES EXPLOITATIONS MINIERES ARTISANALES ET SEMI-MECANISEES (ANEEMAS)

Avis à manifestation d'intérêt n°2023-01/MEMC/SG/ANEEMAS/DG/PRM du 15 novembre 2022

en vue d'une demande de propositions allégée ;

Objet : réalisation d'études de faisabilité de mise en place de bassins de collecte des eaux d'exhaure sur les sites d'exploitation artisanale de l'or de kolo et de djikando ;

Référence de publication de l'avis : Quotidien/RMP n°3506 du vendredi 09 au lundi 12 décembre 2022 ;

Financement : Ambassade du Royaume des Pays-Bas ;

Date de l'ouverture des plis : 23 décembre 2022 ; **Nombre de soumissionnaires** : Dix (10)

Soumissionnaires	Nombre d'années d'expérience dans le domaine (/15 points)	Qualité de la présentation de la soumission (/05 points)	Nombre de références similaires justifiées (/80 points)	Nombre de points / 100	Rang	Observations
Lot 1						
CIN'S - IC	15	03,50	80	98,5	4 ^{ème}	Non retenu
CETRI	15	04	80	99	3 ^{ème}	Non retenu
BERGEB Afrique SARL	15	03	32	50	5 ^{ème}	Non retenu
Groupement SERAT / GERTEC	15	04,62	80	99,62	1 ^{er}	Retenu
SIS - DEV	15	03	00	18	9 ^{ème}	Non retenu
CETIS	15	04	24	43	8 ^{ème}	Non retenu
SANCTEA	15	04,50	80	99,50	2 ^{ème}	Non retenu
CIFER T.B	08	04,33	32	44,33	7 ^{ème}	Non retenu
GREEN - DIC	08	04,50	32	44,50	6 ^{ème}	Non retenu
Conclusion	Le Groupement SERAT / GERTEC est retenu pour la suite de la procédure.					
Lot 2						
CIN'S - IC	15	03,50	80	98,5	3 ^{ème}	Non retenu
CETRI	15	04	80	99	2 ^{ème}	Non retenu
BERGEB Afrique SARL	15	03	32	50	4 ^{ème}	Non retenu
ECBOAH	08	01,50	00	09,50	9 ^{ème}	Non retenu
Groupement SERAT / GERTEC	15	04,62	80	99,62	Non classée	Non retenu
SIS - DEV	15	03	00	18	8 ^{ème}	Non retenu
CETIS	15	04	24	43	7 ^{ème}	Non retenu
SANCTEA	15	04,50	80	99,50	1 ^{er}	Retenu
CIFER T.B	08	04,33	32	44,33	6 ^{ème}	Non retenu
GREEN - DIC	08	04,50	32	44,50	5 ^{ème}	Non retenu
Conclusion	Le cabinet SANCTEA est retenu pour la suite de la procédure.					

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDRAUCARBURES

SYNTHESE ANALYSE DES OFFRES

DEMANDE DE PROPOSITION N°2022-004/MDICAPME/SONABHY

POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) DU DEPOT PETROLIER DE OUAGA-EST

Date de publication des résultats de la MI : quotidiens n° 3363 du mardi 24 mai 2022

Date de dépouillement de la DDP : 05/12/2022

SOUSSIONNAIRES	EXPERIENCES PERTINENTES (05 dernières années) / 10	PLAN DE TRAVAIL ET METHODOLOGIE / 35	PERSONNEL CLE: QUALIFICATIONS ET COMPETENCES / 45	PARTICIPATION DE RESSORTISSANTS NATIONAUX AU PERSONNEL CLE / 5	TRANSFERT DE COMPETENCE / 5	TOTAL NOTE TECHNIQUE / 100	CLASSEMENT	OBSERVATIONS
Groupement CIN'S ET SICAD,	10	24	42	5	5	86	2 ^e	Retenu pour la suite du processus
Groupement SEREIN-GE SARL ET JAT CONSULTING SARL.	10	31	45	5	1	92	1 ^{er}	Retenu pour la suite du processus : Le point transfert de compétence n'est pas clairement décrit.
Groupement BECOTEX ET TECHNIPLAN	Absence d'offre							
Groupement ELARD, SEREGE ET ENVIROTECH CONSULTING	Absence d'offre							
PARLYM INTERNATIONAL	Absence d'offre							

Résultats provisoires

										616 115) Non conforme	
06	ETOILE MULTI SERVICE	6 217 360	12 434 720	-	-	1 554 340 (1 mois)	18 652 080 (12 mois)	1 834 121 (1 mois)	22 009 454 (12 mois)	Hors enveloppe Non conforme	Non classé
07	YIKORE INTERNATIONALE	6 184 027	12 368 053	-	-	1 546 007 (1 mois)	18 552 080 (12 mois)	1 824 288 (1 mois)	21 891 454 (12 mois)	Hors enveloppe Non conforme	Non classé
08	ENTEPRISE MULTI-PRESTA (EMP) SARL	-	-	7 343 968	14 687 935	1 555 925 (1 mois)	18 671 104 (12 mois)	1 835 992 (1 mois)	22 031 903 (12 mois)	Hors enveloppe Non conforme	Non classé
09	S.M.A.N SERVICES	6 233 107	12 466 213	-	-	1 558 277 (1 mois)	18 699 320 (12 mois)	1 838 766 (1 mois)	22 065 198 (12 mois)	Hors enveloppe Non conforme	Non classé
10	BASYIRE SERVICES	1 046 388	12 556 660	-	-	1 038 888 (1 mois)	12 466 660 (12 mois)	1 225 888 (1 mois)	14 710 659 (12 mois)	-Erreur sur la moyenne de jour par mois à l'item 13 du II : 4 proposés au lieu de 1 demandé Taux de variation - 0,72% < 15 % Conforme	1 ^{er}
11	BETI SERVICES	1 051 191	12 614 292	-	-	20 624 235 (1 mois)	247 490 820 (12 mois)	24 336 597 (1 mois)	292 039 168 (12 mois)	-Erreur sur la quantité à l'item 13 du II : 4 proposés au lieu de 1 demandé -Erreur sur le bordereau des prix unitaires à l'item 11 du II : différence entre le montant en lettre (quatre-vingt-dix-huit mille virgule huit) et le montant en chiffre (98,08) Taux de variation +1 861,99% > 15 % Non conforme	Non classé
12	BAPOUGOUNI PRESTATIONS & SERVICES-BTP	1 152 000	13 824 000	-	-	3 306 543 (1 mois)	39 678 520 (12 mois)	3 901 721 (1 mois)	46 820 654 (12 mois)	-Erreur sur la quantité à l'item 7 du I : 1 proposés au lieu de 1/3 demandé -Erreur sur la quantité à l'item 12 du I : 2 proposés au lieu de 1/6 demandé -Erreur sur la quantité à l'item 4 du II : 1 proposé au lieu de 20 demandés -Erreur sur la quantité à l'item 7 du II : 1 proposé au lieu de 1/3 demandé -Erreur sur la quantité à l'item 12 du II : 1 proposé au lieu de 1/3 demandé -Erreur sur la quantité à l'item 4 du III : 2 proposé au lieu de 1/6 demandé Taux de variation +187,02% > 15 % Non conforme	Non classé

Résultats provisoires

FESTIVAL PANAFRICAIN DU CINEMA ET DE LA TELEVISION DE OUAGADOUGOU (FESPACO)

COMMUNIQUE

La Personne Responsable des marchés publics, Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés du FESTIVAL PANAFRICAIN DU CINEMA ET DE LA TELEVISION DE OUAGADOUGOU (FESPACO) informe les éventuels soumissionnaires à l'Appel d'Offres Ouvert Direct Accéléré n° 2023-02/MCCAT/SG/FESPACO/DG/PRM du 31/01/2023 pour l'acquisition de billets d'avion des festivaliers au profit du FESPACO dont l'avis a paru dans la Revue des Marchés Publics N°3544 page 31, du mercredi 1er février 2023 qu'une erreur s'est glissée au niveau des date et heure limites de remise des offres.

Au lieu de : 15/02//2023 à 09 heures 00 T.U

Lire : 08/02/2023 à 09heures 00 T.U.

Alimata BOUDA
Officier de l'Ordre de l'Etalon

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Le Directeur des Marchés publics, Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale porte à la connaissance des éventuels candidats aux demandes de prix (DPX) N°2023-003/MFPTPS/SG/DMP relative à l'acquisition de scanners au profit de la DGFP et N°2023-004/MFPTPS/SG/DMP pour l'acquisition de câble d'alimentation électrique au profit de l'immeuble de la modernisation dont l'avis a paru dans le Quotidien N°3543 du mardi 31 janvier 2023, que l'ouverture est prévue pour le 09 février 2023 à 09h 00mn au lieu du 09 janvier 2023.

Il les informe par ailleurs que la visite de site relative à la DPX N°2023-004/MFPTPS/SG/DMP est prévue pour se tenir le lundi 06 février 2023 à 09h 00mn sous la conduite de Monsieur BADO Modeste au Tél. : 70 46 72 57 / 78 49 68 19.

*Le Directeur des Marchés publics,
Président de la CAM*

Kibagni YE

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMTION DES LANGUES NATIONALES

COMMUNIQUE

N°2023- /MENAPLN/SG/DMP/sf-pc

Le Directeur des Marchés Publics, Président de la commission d'attribution des marchés du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales, porte à la connaissance des candidats à l'appel d'offres Ouvert Accéléré N°2023-001/MENAPLN/SG/DMP du 13/01/2023 suivant autorisation n°2023-0022/MENAPLN/CAB du 12 Janvier 2023 pour l'acquisition de divers imprimés administratifs pour l'organisation des examens et concours 2023 au profit de la DGEC/MENAPLN (marché à commandes), qu'une erreur a été constatée au niveau du lieu de livraison concernant l'ensemble des items. Ainsi, au lieu de « magasin de la DGEC à OUAGADOUGOU » lire « magasin de la DGEC à OUAGADOUGOU et les chefs-lieux des treize (13) régions ».

Par conséquent, la date d'ouverture initialement prévue le 02 février 2023 est reportée au 10 février 2023 à 9 heures 00 mn.

Il s'excuse des éventuels désagréments et sait compter sur la compréhension de tous.

Nicolas SYAN

RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

DEMANDE DE PRIX N°2022-004/RBMH/ PBL/ CFR DU 14/09/2022 POUR LA REALISATION D'INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE FARA - FINANCEMENT : Fonds minier /Budget Communal Gestion 2022					
Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics n°3489 du mercredi 16 novembre 2022					
Convocation de la CCAM n° 2022-032/MATDS/RBMH/PBL/CFR/SG du 23 novembre 2022					
Nombre de plis reçus : 03					
Lot 1 : un (01) pli					
Lot 2 : trois (03) plis					
DATE DE DELIBERATION : le 28 novembre 2022					
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
LOT 1 : Travaux de construction de trois maisonnettes de compteur SONABEL et d'un incinérateur pour le service de l'Elevage de Fara.					
EGBF Sarl	1 599 998		1 599 998		Conforme
LOT 2 : Travaux de réalisation de deux (02) forages positifs équipés de pompe manuelle à Fara secteur1 quartier yarsé et au CSPS de BOUZOUROU					
EGBF Sarl	8 400 000		8 400 000		Non Conforme offre anormalement basse
ERAF-BTP Sarl	9 100 260		9 100 260		- Non Conforme car l'attestation de travail de Compaoré Issa ne mentionne pas le poste occupé dans l'Entreprise, idem pour YAMEOGO Sibiri Désiré ; -Incohérence entre le nom du chef pompage sur la liste du personnel jointe et le CV ainsi que les attestations de travail et de disponibilité joints.
GLOBAL Forage	10 206 000		10 206 000		Conforme
Attributaires	LOT 1 : EGBF Sarl pour un montant de un million cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1 599 998) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours				
	LOT 2 : GLOBAL Forage pour un montant de dix millions deux cent six mille (10 206 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours				

Marchés Publics

APPELS D'OFFRES DES MINISTRES ET INSTITUTIONS MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

* **Marchés de Fournitures et Services courants**

P. 11 à 13

DG-C.M.E.F.

Fournitures et Services courants

AUTORITE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ENERGIE

Acquisition de billets d'avion pour les missions à l'extérieur au profit de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie

**Avis de demande de prix
N° :001/ARSE/ARSE/PRM du 20 janvier 2023
Financement : Budget ARSE, Exercice 2023
Enveloppe financière : 20 000 000 FCFA**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023, de l'Autorité de Régulation de Régulation du Secteur de l'Energie.

1. L'Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de billets d'avion tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (disposant d'une licence A délivrée par le ministère des Arts, de la Culture et du Tourisme en cours de validité), pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trois cent soixante (360) jours dont dix (10) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de l'ARSE.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au siège de l'ARSE sise à ouaga, ZAD, Avenue , Tel 25 32 48 17 / 18; +226 71 29 15 21 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA auprès du Régisseur de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF).

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant deux cent mille (200 000) FCFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de l'ARSE, au plus tard le **14 février 2023 à neuf (09) heures 00 mn T.U.**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

S. Florent OUEDRAOGO

Fourniture de pause-café, pause-déjeuner à Ouagadougou au profit des activités de la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP)

Avis de demande de prix à commandes
N°2023-003/MEFP/SG/DMP du 30/01/2023
Financement : Budget de l'Etat ; Exercice 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2023, du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective.

1- Le Directeur des Marchés Publics dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet la fourniture de pause-café, pause-déjeuner à Ouagadougou au profit des activités de la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP), tel que décrit dans les Données particulières de la demande de prix.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les prestations sont en lot unique : fourniture de pause-café, pause-déjeuner à Ouagadougou au profit des activités de la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP).

3- Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2023 et le délais d'exécution est de trente (30) jours par commande.

4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sise guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

5- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sise guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission, d'un montant de six cent mille (600 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au guichet de la Direction des Marchés Publics sise guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70, avant le **14 février 2023 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

6- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

7- L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix

NB : Le budget prévisionnel est de : vingt-trois millions (23 000 000) francs CFA TTC.

Le président de la Commission d'Attribution des Marchés

Abel KALMOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Rectificatif

Livraison de pause-café ; pause-déjeuner et l'eau

rectificatif portant sur la date limite de dépôt et d'ouverture de plis compte tenu de la procédure accélérée
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT ACCÉLÉRÉ (AAOOA)
AAOOA (marché à commandes)
N° 2023-0001/MESRI/SG/CNRST/DG/PRM du 19/01/2023

Le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer ses activités et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

1• Le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison de pause-café ; pause-déjeuner et l'eau suivants :

- **Lot 1** : livraison de pause-café, pause-déjeuner et de l'eau au profit de la Délégation Générale du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique à Ouagadougou et Ziniaré ;
- **Lot 2** : livraison de pause-café, pause-déjeuner et de l'eau au profit de la Délégation Générale du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique à Bobo-Dioulasso et Koudougou ;
- **Lot 3** : livraison de pause-café, pause-déjeuner et de l'eau au profit de la Direction de l'Institut de Recherche en Science de la Santé (IRSS) à Ouagadougou, Koudougou et Ziniaré ;
- **Lot 4** : livraison de pause-café, pause-déjeuner et de l'eau au profit de la Direction régionale de l'Institut de Recherche en Science de la Santé (IRSS) à Bobo-Dioulasso ;
- **Lot 5** : livraison de pause-café, pause-déjeuner et de l'eau au profit de la Direction régionale de l'Institut de Recherche en Science de la Santé (IRSS) à Nanoro.

2• La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

3• Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la direction de la Personne Responsable des Marchés (PRM) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés (PRM) du CNRST, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée du bâtiment R+3 abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO de 7 heures 30 à 16 heures.

4• Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.

5• Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA pour le lot 1 ; vingt mille (20 000) FCFA pour les lots 2 et 3 et dix mille (10 000) FCFA pour les lots 4 et 5 à l'adresse mentionnée ci-après : Agence Comptable du CNRST, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée de l'immeuble abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par main à main.

6• Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés (PRM) du CNRST, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée du bâtiment R+3 abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO au plus tard le **16 février 2023 à 9 heure 00**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7• Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant d'un million (1 000 000) FCFA au lot 1 ; de deux cent cinquante mille (250 000) FCFA au lot 2 ; de cent cinquante mille (150 000) FCFA au lot 3 ; de trente mille (30 000) FCFA au lot 4 et quarante mille (40 000) FCFA au lot 5 conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

8• Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

9• Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **16 février 2023 à 9 heure 00** l'adresse suivante : salle de réunion sis au 1er étage de l'immeuble abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO.

N.B. : le budget prévisionnel est de :

- **lot 1** : trente-cinq millions (35 000 000) FCFA
- **lot 2** : dix millions (10 000 000) FCFA
- **lot 3** : six millions cinq cent mille (6 500 000) FCFA
- **lot 4** : un million (1 000 000) FCFA
- **lot 5** : un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA

Le président de la Commission d'attribution des marchés

Djiblirou KOLONGO

Marchés Publics

APPELS D'OFFRES *DES COLLECTIVITES TERRITORIALES*

* **Marchés de Fournitures et Services courants**

P. 14 à 15

* **Marchés de Prestations Intellectuelles**

P. 16 à 17

DG-C.M.E.F.

Acquisition de sachets d'emballage pour médicaments et de sachets d'emballage plastiques pour poubelles au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua

Avis de demande de prix
N° : 2022-06/MSHP/SG/CHR-G/DG/PRM du 22/12/2022
Financement : Budget du CHR de Gaoua, exercice 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023, du Centre Hospitalier Régional de Gaoua.

Le Centre Hospitalier Régional de Gaoua dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet Acquisition de sachets d'emballage pour médicaments et de sachets d'emballage plastiques pour poubelles au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots) répartis comme suit :

Lot (01) : Acquisition de sachets d'emballage pour médicaments au profit du CHR de Gaoua.

Lot (02) : Acquisition de sachets d'emballage plastiques pour poubelles au profit du CHR de Gaoua.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder vingt un (21) jours pour chacun des lots.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés par intérim du CHR de Gaoua, BP 167 Gaoua, Tel 76 26 45 05, E-mail : traoreassane90@gmail.com.

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse du CHR moyennant paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) francs CFA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant cinquante mille (50 000) franc CFA pour le lot 1 et de deux cent mille (200 000) franc CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Gaoua. BP 167 avant **le 14 Février 2023 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés par intérim ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel est de deux millions cinq cent mille (2 500 000) de franc CFA pour le lot 1 et de dix millions (10 000 000) pour le lot 2.

Le Président de la commission d'attribution des marchés/PI

Assane TRAORE
Administrateur des services de santé

LOTIERIE NATIONALE BURKINABE (LONAB)

Sélection d'un consultant chargé du suivi-contrôle des travaux d'aménagement de deux (02) salles serveurs (sur le site secours à l'Ex Air France et sur le site nominal primaire au siège de la LONAB) et de deux salles d'exploitation (sur le site secours à l'Ex Air France et sur le site nominal au siège de la LONAB) au profit de la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB)

Avis à Manifestation d'Intérêt N°: 2023-001/LONAB/DG/DPS/DMA
Autorité contractante : LOTERIE NATIONALE BURKINABE (LONAB)

Source de financement : Budget LONAB 2023

1. La présente sollicitation fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés, Exercice 2023 de la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB) par la Conseil d'Administration en sa séance du 27 décembre 2022.

2. La Loterie Nationale Burkinabè, société d'Etat, au capital d'un milliard (1 000 000 000) de franc CFA, lance un avis à manifestation d'intérêts pour une demande de proposition allégée relative à la sélection d'un cabinet (consultant) en de l'élaboration d'un plan de communication interne de la LONAB.

3. L'ensemble des prestations seront financées sur fonds propres : Budget LONAB 2023.

Le budget prévisionnel est de vingt-sept millions cinq cent mille (27 500 000) F CFA TTC.

4. Les services comprennent :

Le suivi-contrôle des travaux d'aménagement de deux (02) salles serveurs (sur le site secours à l'Ex Air France et sur le site nominal primaire au siège de la LONAB) et de deux salles d'exploitation (sur le site secours à l'Ex Air France et sur le site nominal au siège de la LONAB) au profit de la LONAB.

Ces services sus visés devront permettre :

- > de préparer le bon démarrage du chantier
- > d'assurer le suivi et le contrôle permanent de la bonne exécution des travaux notamment :
 - s'assurer que toutes les obligations contractuelles sont respectées ;
 - s'assurer du pilotage des travaux, notamment en délivrant à temps opportun les ordres de services aux entreprises pour le démarrage des tâches élémentaires ;
 - s'assurer que les techniques et moyens employés correspondent aux spécifications contenues dans le dossier d'appel d'offres en quantité, qualité et délai de mise en place, au calendrier et plan de charges prévisionnel pour atteindre une bonne exécution des ouvrages ;
 - organiser et conduire les réunions hebdomadaires de chantier ainsi que des réunions techniques particulières s'il y a lieu ;
 - établir et diffuser les comptes rendus et procès-verbaux de réunions ;
 - définir si besoin les mesures à prendre pour résorber les retards éventuels et faire établir les plannings de rattrapage en cas de nécessité ;
 - instruire en coordination avec le service technique de la LONAB tous travaux modificatifs du point de vue technique ;
 - informer immédiatement les responsables en charge du suivi – contrôle de l'exécution des marchés de la LONAB de tout problème important affectant le déroulement des travaux ;
 - Fournir les détails techniques d'exécution complémentaire ;
 - Valider le cas échéant les plans fournis par le /les entreprise(s) en charge de l'exécution des travaux ;
 - organiser et diriger les réunions de chantier (tenir au moins une réunion mensuelle sur le site avec les différents intervenants) ;
 - contrôler la qualité d'exécution des travaux et veiller au respect des délais contractuels ;
 - commander les essais de contrôle, analyser et vérifier les résultats (en cas de besoin) ;
 - établir des PV de réception de chaque corps d'état des ouvrages ;
 - dresser la situation hebdomadaire des chantiers ;
 - transmettre les plans de recollement ;

- veiller à la validation des matériaux de construction.

- > de vérifier et certifier les décomptes ;
- > d'établir des rapports mensuels (à fournir au plus tard le 05 du mois suivant le mois écoulé) ainsi qu'un rapport final d'exécution du projet ;
- > de diriger les opérations de pré-réception, de réceptions provisoire et définitive des travaux.

A l'issue de la consultation, le cabinet retenu devra fournir à la LONAB une documentation détaillée comportant :

- des rapports mensuels, techniques et financiers sur la réalisation des travaux ;
- des rapports séparés couvrant des problèmes spécifiques rencontrés ;
- le rapport confidentiel final comportant :
 - historique du projet et rappel des techniques utilisées ;
 - situation finale des travaux exécutés et analyse des causes de dépassement éventuel ;
 - étude critique des problèmes rencontrés et des recommandations pour des futurs projets similaires ;
 - appréciation sur la qualité des travaux et listing des points particuliers à surveiller durant la période de garantie ;
 - évaluation des prestations de (des) l'entreprise (s) suivant le modèle joint en annexe ;
 - analyse et estimations détaillées des éventuelles réclamations de (des) l'entreprise (s) ;
 - éventuellement un rapport final au moment de la réception définitive donnant une description détaillée de la tenue des ouvrages au terme de la période de garantie.

NB : Chaque rapport mensuel illustré de photographies couleur des ouvrages en construction comportera en particulier les commentaires du Consultant sur l'évolution des travaux (avancement et qualité), les procès-verbaux de réunions de chantier, les situations mensuelles (physiques et financières) d'exécution et de suivi des travaux. Les informations seront fournies à travers diverses fiches de suivi produits par le consultant.

5. La durée maximale d'exécution des prestations est de cent quatre-vingts (180) jours calendaires. Une rencontre de cadrage aura lieu entre les deux parties au début de la mission afin d'harmoniser la compréhension de la mission ; et la LONAB mettra à la disposition du titulaire du marché toute la documentation relative à la société et un point focal sera désigné par la LONAB afin de faciliter les contacts du consultant avec les responsables et autres personnes ressources.

6. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessous en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

7. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

8. Critères d'évaluation

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat ;
- le nombre d'années d'expériences ;
- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (élaboration de plan de communication) avec l'Etat et ses démembrements (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne fin exécution ou les rapports de validation).

9. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne

Prestations intellectuelles

dépassant pas quinze (15) pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

10. Le consultant le plus qualifié et expérimenté sera retenu. Seul ce dernier sera invité à remettre une proposition technique et financière si cette proposition est jugée conforme et acceptable, le consultant sera invité à négocier le marché.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : Direction des Marchés et des Approvisionnements (DMA) sis 436 – Rue du grand marché, 01 BP 68 Ouagadougou 01, 3ème étage, porte 302 nouveau bâtiment tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures 30 minutes GMT.

12. Les manifestations d'intérêt rédigées en langues française en un (01) original et trois (03) copies marquées comme tels doivent être déposées à la Direction Générale de la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB) sis 436 – Rue du grand marché, 01 BP 68 Ouagadougou 01, Tel : (226) 25 30 61 21/22 : Service courrier, 1er étage, portes 104 à 105 – Ancien bâtiment au plus tard **le 14 Février à 9 heures 00 mn GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées

13. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur Général de la LONAB ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le candidat.

***Le Directeur Général
Le président de la Commission d'attribution des marchés***

Ibrahim Ben Harouna ZARANI
Chevalier de l'Ordre National

Communiqué

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PROSPECTIVE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU CONTROLE DES
MARCHES PUBLICS ET DES ENGAGEMENTS
FINANCIERS.

000328

N°2023-____/MEFP/SG/DG-CMEF

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 24 JAN 2023

COMMUNIQUE

En vue de permettre un meilleur accès à la revue des marchés publics dans le contexte difficile actuel, il est porté à la connaissance de l'ensemble des acteurs de la commande publique que depuis le 09 janvier 2023, le quotidien des marchés publics est en accès libre sur le site web du Ministère de l'Economie des Finances et de la Prospective et de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers aux adresses respectives suivantes : www.finances.gov.bf / www.dgcmef.gov.bf.

Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des Engagements Financier/.

Alfred THIOMBIANO



Quotidien

Marchés Publics



- * **Marchés de Fournitures et Services courants**
- * **Marchés de Prestations Intellectuelles**
- * **Marchés de Travaux**

